

IV. — *Le Gentilhomme titré et sa Colonisation en la Nouvelle-France*

Par M. LÉON GÉRIN

(Présenté par M. Benjamin Sulte, et lu le 23 mai 1894.)

Ce n'est pas ici un travail d'érudition historique. L'auteur n'a pas la prétention d'avoir compulsé d'anciens manuscrits, d'avoir puisé à des sources rares. Il s'est servi simplement des faits déjà mis au jour par les historiens, ou contenus dans les collections officielles, facilement consultables. Mais il a réuni ces faits en nombre sur certains points, s'étant de la méthode d'analyse de MM. Le Play et de Tourville, il a étiqueté et classé ces faits dans l'ordre de leur enchaînement naturel de cause à effet : il a multiplié les observations monographiques, de manière à dégager nettement la physionomie sociale du gentilhomme français et le caractère véritable de son œuvre de colonisation en Canada. C'est une étude sociale rétrospective.

I. — LES GENTILSHOMMES COLONISATEURS MILITAIRES OU FONCTIONNAIRES PAUVRES ET SANS FORMATION PRATIQUE.

Aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, les gentilshommes français, considérés en masse, présentaient, à côté de différences individuelles nécessairement nombreuses et marquées, certains caractères communs très importants : 1° ils étaient presque tous militaires ou fonctionnaires ; 2° ils étaient pauvres, sans moyens personnels d'existence ; 3° ils n'avaient pas été formés à l'exercice des arts usuels, agriculture, industrie, commerce.

Ceux de ces gentilshommes qui figurèrent à divers titres dans la découverte et l'établissement de la Nouvelle-France et avec l'aide de la monarchie, y jouèrent pendant près de deux siècles un rôle prépondérant, reproduisant les caractères distinctifs de leur classe que nous venons d'énumérer.

Il est facile de se convaincre que les premiers entrepreneurs de colonisation française en Canada étaient des militaires ou des fonctionnaires du roi. Ainsi, Roberval (1540) appartenait à une famille de Picardie dont François I^{er} prisait hautement la bravoure et les services, et son expédition se fit entièrement aux frais et sous la direction du roi. Le marquis de la Roche (1578) avait été dès sa jeunesse attaché à la cour de Catherine de Médicis, avait reçu de nombreuses faveurs de Henri II, François II, et

¹ Voir la revue *la Science sociale*, Paris, Firmin-Didot, 1886.